

OBSERVATION N° 11

Submitted on jeu 15/01/2026 - 12:35

Submitted by: Anonyme

Submitted values are:

Vous êtes

Ville

Orléans

Votre remarque

Sujet

aménagement d'une zone à Marigny les usages

Message

Bonjour,

J'ai un certain nombre de questions dont je ne trouve pas la réponse dans l'étude consultable en ligne, et un certain nombre de remarques, que je vous prie de trouver en pièce jointe. Je vous remercie par anticipation pour vos réponses.

Pièces jointes

- projet marigny.jpg

Remarques :

- les risques d'explosion ou de pollution par des eaux issues du grand méthaniseur à proximité ne semblent pas avoir été prises en compte ;
- les futurs bénéficiaires de cet aménagement de zone semblent inconnus, donnant l'impression d'une volonté de construire en artificialisant durablement des sols, et de voir après ce qu'on en fera
- il est signalé quelques difficultés actuelles de circulation ; si elle fonctionne, cette nouvelle zone industrielle accroîtra nécessairement le trafic routier, entraînant la construction de nouvelles routes ou l'élargissement de la voirie existante, ce qui ne semble pas avoir été étudié ; d'autant plus qu'on pourrait s'attendre à une augmentation de la population si des emplois durables sont créés.
- la mise en place industrielle sur cette zone reviendrait à privatiser un espace actuellement accessible aux promeneurs

Questions :

- Où en est l'étude sur les eaux pluviales, mentionnée dans le dossier ?
- Où en est l'étude géothermique, dont le coût supplémentaire impactera le projet global ?
- Ne vaudrait-il pas mieux ajouter ces parcelles issues d'un projet des années 1980 (mention faite dans l'étude) à la zone Natura 2000 à proximité, d'autant plus qu'il existe sur place un « corridor écologique diffus » ?
- Quel serait l'impact à moyen terme de ce projet sur le site protégé de « l'Etang du Bois de Charbonnière » ?
- Je n'ai pas trouvé ce qui était prévu pour maintenir sur le site, en qualité et en quantités, toutes les espèces répertoriées protégées au niveau national (hérissons, écureuils, chiroptères, oiseaux, amphibiens, reptiles, ...) qui semblent avoir besoin d'une zone humide, sans compter que la disparition des oiseaux peut avoir un impact sur la population d'insectes, entraînant la tentation d'utiliser des pesticides, entraînant à leur tour une nouvelle pollution du site. Comment comptez-vous faire ?
- Il me semble y avoir mal donné sur le principe de compensation. Le projet prévoit de « compenser » la destruction de cette zone humide par des parcelles déjà existantes ! ce qui voudrait dire qu'il faudrait compenser